

Pour toute demande de certificat d'authenticité ou de certificat d'importation, les demandes sont à formuler auprès du service « Attestations » via le site : <http://src.renault.fr/>

Sur la page, choisir selon votre besoin dans le menu déroulant :

«Certificat d'Authenticité - Véhicule de collection»

Ou

«Importation d'un Véhicule d'Occasion»

Cliquez sur « Poursuivre la demande » pour finaliser votre demande

Vous souhaitez obtenir un document d'homologation, une attestation, un certificat de conformité pour votre véhicule ?
Veuillez remplir le formulaire ci-dessous en sélectionnant l'objet de la demande :

A noter

Types de véhicules pris en charge :

- véhicules de marque RENAULT dont le numéro de série commence par VF1
- véhicules de marque DACIA dont le numéro de série commence par UU1
- véhicules de marque ALPINE et SPIDER RENAULT dont le numéro de série commence par VFA ou VMK

Sont exclus :

- AVANTIME ou ESPACE dont le n° de série commence par VF8. [Contactez MATRA à cette adresse.](#)
- Les camions, bus dont le n° de série commence par VF6. [Contacter RVI à cette adresse.](#)

Ce formulaire permet de commander le certificat correspondant à votre demande.

Objet de la demande Certificat d'Authenticité - Véhicule de collection

Qui peut commander?	Document fourni	Conditions	Pièces à fournir	Coût
- Les possesseurs de véhicules avec une carte grise FRANCAISE				

J'ai bien pris connaissance des [conditions générales](#) de vente

> **POUR SUIVRE LA DEMANDE**